UNIVERSITÉ D'ARTOIS

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE D'ARTOIS

- *Vu le code de l'éducation et notamment l'article L712-2 du code de l'éducation par lequel le président peut déléguer sa signature ;*
- *Vu les statuts de l'université d'Artois ;*
- *Vu le procès-verbal du 25 mai 2016 proclamant l'élection de Monsieur Pasquale Mammone à la présidence de l'université d'Artois ;*
- *Vu la nomination en date du 21 juin 2019 de Monsieur Patrick MARTIN en qualité de responsable du site Artois de l'Unité « Transformations et Agro-Ressources ».*

ARRETE

Article premier :
Délégation est donnée à Monsieur Patrick MARTIN, responsable du site Artois de l'Unité « Transformations et Agro-Ressources », à l'effet de signer au nom du Président de l'université d'Artois et dans la limite de ses attributions, et à charge d'en référer en cas d'apparition d'une difficulté, les actes, décision, documents relevant du domaine suivants :

A. Domaine Financier

Dans la limite des crédits ouverts au site Artois de l'unité « Transformations et Agro-Ressources »

- bons de commande,
- certifications du service fait valant ordre de payer,
- certificats administratifs, justificatifs de paiement et de constatation des recettes,
- états de frais correspondant aux ordres de mission en France.

B. Gestion des personnels

- ordres de mission en France uniquement (à l'exclusion des ordres de mission internationaux qui doivent recevoir le contreseing du président),

Article 2 :
Cette délégation prend effet à compter de la date de publication indiquée ci-dessous et prendra fin au plus tard au terme du mandat du délégant ou des fonctions du délégataire.

Article 3 :
L'arrêté annule et remplace tous les actes et documents ayant le même objet.

Article 4 :
Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage sur l'intranet de l'université d'Artois.

Article 5 :
Le Directeur Général des Services de l'université d'Artois est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arras, le 21 juin 2019

Signature du délégataire
Le responsable du site Artois de l'Unité
« Transformations et Agro-Ressources »

Patrick MARTIN

Le Président,

Pasquale MAMMONE

Publication le : 09/07/2019
Transmis à Madame la Rectrice, Chancelière des universités le :

SERVICES CENTRAUX
9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX
Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37
www.univ-artois.fr